



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE PARLEMENT EUROPÉEN IGNORE UNE NOUVELLE FOIS LES DROITS DES ACTIONNAIRES PARTICULIERS

Bruxelles, le 7 juillet 2015 – Le vote sur la nouvelle directive européenne sur les droits des actionnaires aura lieu demain 8 juillet. Or, cette nouvelle version de la proposition de directive ignore totalement les timides amendements demandés par les représentants des actionnaires particuliers européens.

Aucune disposition de cette proposition de directive ne vise à s'attaquer aux obstacles actuels à l'engagement des actionnaires au sein de l'UE. La promotion de l'investissement à long terme et l'amélioration de la gouvernance d'entreprise a été une nouvelle fois mise de côté et il apparaît malheureusement que la « *protection efficace des consommateurs et des investisseurs [...] au cœur de l'Union des marchés de capitaux* »¹ n'a finalement été que de la poudre aux yeux.

Ce qui nous attend est donc une Union des marchés de capitaux dépourvue d'un marché unique pour l'engagement des actionnaires à l'échelon européen. Dans sa version amendée, la proposition de directive sur les droits des actionnaires se révèle discriminatoire à l'encontre :

- des actionnaires particuliers transfrontaliers (qui ne peuvent souvent pas exercer leurs droits de vote ou doivent payer pour les exercer) ;
- des actionnaires dont les actions sont détenues sur des comptes désignés et qui sont donc privés de leurs droits de vote ;

Ce que nous craignons – une « *directive sur les droits des intermédiaires* » comme l'a récemment surnommée Markus Ferber, vice-président de la commission ECON – est en train de devenir une réalité.

Contact:

BETTER FINANCE

Chief Communications Officer
Téléphone
Courriel

Arnaud Houdmont
0032 (0)2 514 37 77
houdmont@betterfinance.eu

¹ Commissaire européen Hill lors de la Conférence de Better Finance sur l'UMC, 6 mai 2015, [vidéo](#)



The European Federation of Financial Services Users
Fédération Européenne des Usagers des Services Financiers